

COMMUNE DE TOURNON

Avis d'enquête publique Relative à la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme De la commune de TOURNON du 6 novembre 2025 au 8 décembre 2025

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Tournon, du 06/11/2025 à 14h au 08/12/2025 à 17h soit pendant 33 jours consécutifs. Le siège de l'enquête publique est établi à la mairie de Tournon, situé 92 Montée de la Mairie à Tournon (73460). Ce projet de modification de droit commun n°1 a pour objet de classer en zone Uea une superficie de 21 771 m correspondant actuellement à la zone AU de la zone d'activités de l'aérodrome d'Albertville.

Le Maître d'ouvrage de la procédure et autorité compétente en matière de PLU et de document d'urbanisme en tenant lieu, est la commune de Tournon, dont le siège se situe au 92 montée de la Mairie 73460 TOURNON.

Par décision n°E25000208/38 du 12/09/2025, Monsieur le Président du tribunal administratif de Grenoble a désigné Madame Sophie BEZAULT, commissaire enquêtrice titulaire, ainsi que Monsieur Jean FOURREAU, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le public pourra prendre connaissance du dossier de l'enquête mis à sa disposition en mairie (sur demande à l'accueil) aux jours et heures d'ouverture de la mairie (à l'exception des jours fériés) : les lundis de 14h00 à 17h00, les mardis de 16h30 à 18h30, les mercredis de 9h00 à 12h00 et les jeudis de 14h00 à 16h00. Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune de Tournon à l'adresse suivante :

<https://www.tournon-savoie.com/actualites/>

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations, questions, propositions, contre-propositions (depuis le premier jour de l'enquête à 14h et jusqu'au dernier jour à 17h)

- **Par courrier électronique** envoyé à mairie@tournon-savoie.com

- **Sur le registre d'enquête papier** à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire enquêtrice ;

- **Par courrier** adressé par voie postale : Mairie - Mme la commissaire enquêtrice, 92 Montée de la Mairie, 73460 Tournon

- **Directement à la commissaire enquêtrice** lors de ses permanences en mairie

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public en mairie de Tournon lors de 3 permanences aux dates et heures suivantes : le **jeudi 06/11/2025 de 14h à 16h** ; le **mardi 18/11/2025 de 16h30 à 18h30** ; le **mercredi 03/12/2025, de 9h00 à 12h00**.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, 15 jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les 8 premiers jours de celle-ci, dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans le département. 15 jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, cet avis sera également publié, par voie d'affiche, à la mairie et sur le terrain concerné par la procédure. Après clôture du registre par la commissaire enquêtrice, celle-ci rencontrera, sous huitaine, le maire de la commune de Tournon et lui communiquera les observations écrites ou orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le maire de la commune de Tournon disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, la commissaire enquêtrice transmettra au maire son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie de ces documents sera déposée en mairie de Tournon et sur le site Internet <https://www.tournon-savoie.com/actualites/> pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il en sera de même en Préfecture de la Savoie.

Le conseil municipal de la Mairie de Tournon est compétent pour statuer par délibération sur l'approbation de la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

476181500

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)



SIVOM DES SAISIES

Avis d'appel public à la concurrence

M. JEAN-LUC COMBAZ - Président
316 AVENUE DES J.O. - Les Saisies - 73620 HAUTELUCE
Tél : 04 79 38 90 26
mél : info@sivom-lessaisies.com
web : <http://www.sivom-lessaisies.com/>
SIRET 24730040300018
Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public

Objet : CRÉATION DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES DU SENTIER FLORE - RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA TOURBIÈRE DES SAISIES - BEAUFORTAIN - VAL D'ARLY - Site Natura 2000 S16 « TOUBIÈRE ET LAC DES SAISIES » - Territoires du SIVOM DES SAISIES

Référence acheteur : 2025-04

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : Réserve naturelle Régionale des Saisies 73620 HAUTELUCE

Description : La prestation comprend :

- La conception du sentier d'interprétation : définition des thématiques à mettre en place, élaboration du fil conducteur entre les éléments scénographiques proposés, conception graphique des supports pédagogiques et rédaction des contenus.

- L'assistance à la passation des contrats : préparation des pièces nécessaires à la consultation des entreprises en vue de fabriquer et installer les supports pédagogiques le long du sentier.

- Mise à jour du livret pédagogique lié au sentier;

Classification CPV :

Principale : **79934000** - Services de conception de mobilier

Complémentaires : **35261000** - Panneaux d'information

79822500 - Services de conception graphique

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Valeur estimée hors TVA : 70 000,00 €

Conditions de participation

Critères : renvoi au R.C.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Oui

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs :

info@sivom-lessaisies.com

Tél : 04 79 38 90 26

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le

profil d'acheteur : Oui

Dépôt dématérialisé : Activé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Remise des offres : 26/11/25 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Renseignements complémentaires :

Les candidats ont la possibilité de se rendre sur le site afin de visiter le sentier Flore. Ils doivent auparavant en informer le maître d'ouvrage, par mail à l'adresse suivante :

mr.lessaisies@gmail.com

Envoi à la publication le : 20/10/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

476341400

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



GRAND CHAMBERY

Avis d'appel public à la concurrence

M. le Président
106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 CHAMBERY CEDEX
Tél : 04 79 96 86 00
mél : correspondre@aws-france.com
web : <https://www.grandchambery.fr>
SIRET 20006911000019

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : Construction et installation d'un bâtiment modulaire préfabriqué de sanitaires

Référence acheteur : 25MAPA114

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : Aire d'hébergement de plein air aérodrome Challes les eaux

73490 La Ravoire

Durée : 4 mois.

Description : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.

Classification CPV :

Principale : **45223810** - Constructions préfabriquées

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Formulaire DC1 : Formulaire DC1 ou équivalent ; Copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) si le candidat est en redressement judiciaire

Formulaire DC2 : Formulaire DC2 ou équivalent

Références sur des travaux spécifiés : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Outils, usines ou équipements techniques : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40% Valeur technique de l'offre

60% Prix

Renseignements d'ordre administratifs :

Grand Chambéry service commande publique

Tél : 04799266127

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Dépôt dématérialisé : Activé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Remise des offres : 17/11/25 à 11h00 au plus tard.

Renseignements complémentaires :

Les candidats doivent obligatoirement répondre à l'offre de base. Ils peuvent également présenter des variantes conformément aux dispositions du règlement de la consultation.

Envoi à la publication le : 20/10/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.grandchambery.fr>

476447600



GRAND CHAMBERY

Avis d'appel public à la concurrence

M. le Président
106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 CHAMBERY CEDEX
Tél : 04 79 96 86 00
mél : correspondre@aws-france.com
web : <https://www.grandchambery.fr>
SIRET 20006911000019

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : Réfection de deux passerelles cyclables

Référence acheteur : 25MAPA107

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : 73000 CHAMBERY ET LA RAVOIRE

Description :

Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires.

Le délai global prévu des travaux est de 14 semaines (y compris période de préparation de 8 semaines).

Classification CPV :

Principale : **45213316** - Travaux d'installation de passerelles

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Les variantes sont exigées : Non

Lot N° 1 - Passerelle Armand Challe à Chambéry

Passerelle Armand Challe à Chambéry

Lieu d'exécution : Grand Chambéry

Lot N° 2 - Passerelle Sablons à La Ravoire

Passerelle Sablons à La Ravoire

Lieu d'exécution : Grand Chambéry

Conditions de participation

Formulaire DC1 : Formulaire DC1 ou équivalent, Copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) si le candidat est en redressement judiciaire

Formulaire DC2 : Formulaire DC2 ou équivalent

Outils, usines ou équipements techniques : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Références sur des travaux spécifiés : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

30% Valeur technique

10% Performances en matière de protection de l'environnement

60% Prix

Renseignements d'ordre administratifs :

Grand Chambéry service commande publique

Tél : 04799266127

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Dépôt dématérialisé : Activé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Remise des offres : 12/11/25 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Renseignements complémentaires :

En application de l'article L2112-2 du code de la commande publique, le présent marché fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi au profit des publics prioritaires.

Envoi à la publication le : 20/10/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :

<http://marchespublics.grandchambery.fr>

476420700

Annonces

ANNONCES ADMINISTRATIVES

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE



Le Président de Grand Lac informe le public que par délibération du 21 octobre 2025, le conseil communautaire a prescrit la procédure de révision allégée n°3 du PLUI Grand Lac (ex CALB), a défini les objectifs et arrêté les modalités de collaboration entre Grand Lac et les communes. Il a également défini les modalités de concertation suivantes :

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

REVISION ALLEGEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) GRAND LAC (ex CALB)

COMMUNES d'Aix les Bains, Bourdeau, Brison Saint Innocent, Drumettaz-Clarafond, Grégy sur Aix, La Chapelle du Mont du Chat, Le Bourget du Lac, Le Montcel, Méry, Moux, Ontex, Pugny Châlenod, Saint Offenge, Tresserve, Trévignin, Viviers du Lac et Voglans

Durée de la concertation préalable

A partir du vendredi 14 novembre 2025 et jusqu'au lundi 15 décembre 2025

Consultation du dossier de concertation préalable

Le dossier de concertation préalable ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, seront déposés aux jours et heures d'ouverture habituels du public, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :

- Au siège de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic, 73100 AIX LES BAINS

- Dans les mairies de :

- Aix les Bains (locaux du service urbanisme au 9 avenue Victoria)

- Brison St Innocent

- Drumettaz-Clarafond

- Grégy sur Aix

- Le Bourget du Lac

- Le Montcel

- Méry

- Moux

- St Offenge

- Tresserve

- Trévignin

- Viviers du lac

- Voglans

Le dossier de concertation pourra également être consulté sur le site internet dédié : <https://www.registre-numerique.fr/nc3-grandlac>

Recueil des observations du public

Pendant toute la durée de la concertation préalable, les observations sur le projet pourront être consignées par toute personne intéressée directement sur les registres d'enquête aux lieux indiqués ci-dessus, être adressées par voie postale au siège de Grand Lac Communauté d'agglomération, à l'adresse suivante : Grand Lac - Service Urbanisme Planification RA3 - 1500 Boulevard Lepic - CS 20606 - 73106 AIX-LES-BAINS cedex ou par mail à : ra3-grandlac@mail.registre-numerique.fr

Clôture de la concertation préalable

Au terme de la concertation préalable, un bilan sera tiré par le conseil communautaire de Grand Lac.

ENQUÊTES PUBLIQUES



ENQUETE PUBLIQUE

Modification de droit commun n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Macot la Plagne en vue de la modification de l'OAP n°1 « Fontaine »

Par arrêté n°2025-448 en date du 01/10/2025, le maire de La Plagne Tarentaise a soumis le projet de modification de droit commun n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Macot la Plagne à enquête publique.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront consultables du 22/10/2025 à 8h30 au 05/11/2025 à 17h00 afin que chacun puisse en prendre connaissance :

• En mairie de principale de La Plagne Tarentaise située sur la commune déléguée de Macot la Plagne - Place du Général de Gaulle - 73210 La Plagne Tarentaise : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en version dématérialisée :

• sur le site internet de la mairie : <https://www.laplagne-tarentaise.fr>

• sur le site dématérialisé de l'enquête publique :

<https://www.registre-dematerialisee.fr/6742/>

Le public pourra consigner ses observations, propositions relatives au dossier :

• par écrit, sur le registre d'enquête, en mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

• par courrier à l'adresse postale suivante : Modification de droit commun n°3- Monsieur le commissaire enquêteur - Mairie de La Plagne Tarentaise, Place du Général de Gaulle - CS 50004 - 73210 Aime Cedex.

• sur le registre d'enquête dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialisee.fr/6742/>

• par mail, à l'adresse suivante : enquete-publique-6742@registre-dematerialisee.fr

Toutes les observations, propositions, inscrites sur le registre papier ou dématérialisé ainsi que celles transmises par courrier seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialisee.fr/6742/> et donc visibles par tous.

Monsieur le commissaire enquêteur renseignera le public par des permanences en mairie principale de La Plagne Tarentaise située sur la commune déléguée de Macot la Plagne - Place du Général de Gaulle - 73210 LA PLAGNE TARENTAISE :

• Le lundi 27 octobre 2025 de 8h30 à 12h00 ;

• Le mercredi 05 novembre 2025 de 14h00 à 17h00 ;

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de La Plagne Tarentaise, aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête ainsi qu'à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialisee.fr/6742/>



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative à la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme De la commune de TOURNON du 6 novembre 2025 au 8 décembre 2025

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Tournon, du 06/11/2025 à 14h au 08/12/2025 à 17h soit pendant 33 jours consécutifs. Le siège de l'enquête publique est établi à la mairie de Tournon, situé 92 Montée de la Mairie à Tournon (73460). Ce projet de modification de droit commun n°1 a pour objet de passer en zone Uea une superficie de 21 771 m² correspondant actuellement à la zone AU de la zone d'activités de l'aérodrome d'Albertville. Le Maire d'ouvrage de la procédure et autorité compétente en matière de PLU et de document d'urbanisme en tenant lieu, est la commune de Tournon, dont le siège se situe au 92 montée de la Mairie 73460 TOURNON.

Par décision n°E25000208/38 du 12/09/2025, Monsieur le Président du tribunal administratif de Grenoble a désigné Madame Sophie BEZULT, commissaire enquêteur titulaire, ainsi que Monsieur Jean FOURREAU, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le public pourra prendre connaissance du dossier de l'enquête mis à sa disposition en mairie (sur demande à l'accueil) aux jours et heures d'ouverture de la mairie (à l'exception des jours fériés) : les lundis de 14h00 à 17h00, les mardis de 16h30 à 18h30, les mercredis de 9h00 à 12h00 et les jeudis de 14h00 à 16h00.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune de Tournon à l'adresse suivante :

<https://www.tournon-savoie.com/actualites/>

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations, questions, propositions, contre-propositions (depuis le premier jour de l'enquête à 14h et jusqu'au dernier jour à 17h)

• Par courrier électronique envoyé à mairie@tournon-savoie.com ;

• Sur le registre d'enquête papier à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire enquêteur ;

• Par courrier adressé par voie postale : Mairie - Mme la commissaire enquêteur, 92

Montée de la Mairie, 73460 Tournon

• Directement à la commissaire enquêteur lors de ses permanences en mairie

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Tournon lors de 3 permanences aux dates et heures suivantes : le jeudi 06/11/2025 de 14h à 16h ; le mardi 18/11/2025 de 16h30 à 18h30 ; le mercredi 03/12/2025, de 9h00 à 12h00.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, 15 jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les 8 premiers jours de celle-ci, dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans le département, 15 jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, cet avis sera également publié, par voie d'affiche, à la mairie et sur le terrain concerné par la procédure.

Après clôture du registre par la commissaire enquêteur, celle-ci rencontrera, sous huitaine, le maire de la commune de Tournon et lui communiquera les observations écrites ou orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le maire de la commune de Tournon disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, la commissaire enquêteur transmettra au maire son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie de ces documents sera déposée en mairie de Tournon et sur le site Internet <https://www.tournon-savoie.com/actualites/> pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il en sera de même en Préfecture de la Savoie.

Le conseil municipal de la Mairie de Tournon est compétent pour statuer par délibération sur l'approbation de la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

MAIRIES, COLLECTIVITÉS, HÔPITAUX...

Dématérialisez vos marchés

sur proxilegales.fr



Publiez vos marchés à plus de 18 000 entreprises déjà inscrites sur Proxilegales.fr

ABONNEMENTS

■ **75€**

→ Par chèque
Pour 1 an

■ **6.90€**

→ Par prélèvement
Mensuel* (joindre un RIB)
*Sans engagement



Accès au journal
numérique
INCLUS

Où remplissez ce bulletin à retourner dans une enveloppe

SANS L'AFFRANCHIR À : LE MESSAGER

Libre réponse 87271 - 59049 LILLE Cedex

Oui, je m'abonne à L'ESSOR SAVOYARD ☐
ÉDITION DE SAVOIE

Nom

Prénom

Adresse complète

Code postal

Commune

Tél.

E-mail

Date

Signature

Une question ?

Appelez-nous au **03 66 890 100**

Appel non surtaxé

Nous publions vos

**ANNONCES
LEGALES**

52 FOIS par an





Publiez

- Vos formalités
- Vos marchés publics
- Vos enquêtes publiques
- Vos ventes aux enchères



ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

LDLlegales73@ledauphine.com

LE DAUPHINÉ
libéré

Le Journal d'Annonces
Légales de référence

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022 soit 0,183 € ht le caractère.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale. www.actulegales.fr

AVIS

Avis au public



MAIRIE DE TIGNES

Modification dite « de droit commun » n°2 du PLU Avis au public

La commune de Tignes a engagé la modification n°2 de son Plan Local d'Urbanisme par arrêté N°2025/76 du 04 octobre 2025. Cet arrêté sera affiché en mairie pendant un mois : du 6 novembre 2025 au 5 décembre 2025.

478413500



COMMUNE DE LES MOLLETES

AVIS AU PUBLIC

Mise à disposition du public de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le dossier de modification simplifiée n°1 du PLU, portant sur la réalisation d'un projet photovoltaïque situé à proximité de la salle des fêtes, fera l'objet d'une mise à disposition du public. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre seront tenus à disposition du public du 15 novembre 2025 au 16 décembre 2025 à la mairie de **Les Mollettes**, aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre mis à disposition.

478176400

Enquêtes publiques

COMMUNE DE TOURNON

Avis d'enquête publique Relative à la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme De la commune de TOURNON du 6 novembre 2025 au 8 décembre 2025

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Tournon, du 06/11/2025 à 14h au 08/12/2025 à 17h soit pendant 33 jours consécutifs. Le siège de l'enquête publique est établi à la mairie de Tournon, situé 92 Montée de la Mairie à Tournon (73460). Ce projet de modification de droit commun n°1 a pour objet de classer en zone Uea une superficie de 21 771 m correspondant actuellement à la zone AU de la zone d'activités de l'aérodrome d'Albertville.

Le Maître d'ouvrage de la procédure et autorité compétente en matière de PLU et de document d'urbanisme en tenant lieu, est la commune de Tournon, dont le siège se situe au 92 montée de la Mairie 73460 TOURNON.

Par décision n°E25000208/38 du 12/09/2025, Monsieur le Président du tribunal administratif de Grenoble a désigné Madame Sophie BEZAULT, commissaire enquêtrice titulaire, ainsi que Monsieur Jean FOURREAU, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le public pourra prendre connaissance du dossier de l'enquête mis à sa disposition en mairie (sur demande à l'accueil) aux jours et heures d'ouverture de la mairie (à l'exception des jours fériés) : les lundis de 14h00 à 17h00, les mardis de 16h30 à 18h30, les mercredis de 9h00 à 12h00 et les jeudis de 14h00 à 16h00.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune de Tournon à l'adresse suivante :

<https://www.tournon-savoie.com/actualites/>

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations, questions, propositions, contre-propositions (depuis le premier jour de l'enquête à 14h et jusqu'au dernier jour à 17h)

- **Par courrier électronique** envoyé à mairie@tournon-savoie.com

- **Sur le registre d'enquête papier** à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire enquêtrice ;

- **Par courrier** adressé par voie postale : Mairie - Mme la commissaire enquêtrice, 92 Montée de la Mairie, 73460 Tournon - **Directement à la commissaire enquêtrice** lors de ses permanences en mairie

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public en mairie de Tournon lors de 3 permanences aux dates et heures suivantes : **le jeudi 06/11/2025 de 14h à 16h ; le mardi 18/11/2025 de 16h30 à 18h30 ; le mercredi 03/12/2025, de 9h00 à 12h00.**

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, 15 jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les 8 premiers jours de celle-ci, dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans le département. 15 jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, cet avis sera également publié, par voie d'affiche, à la mairie et sur le terrain concerné par la procédure. Après clôture du registre par la commissaire enquêtrice, celle-ci rencontrera, sous huitaine, le maire de la commune de Tournon et lui communiquera les observations écrites ou orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le maire de la commune de Tournon disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, la commissaire enquêtrice transmettra au maire son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie de ces documents sera déposée en mairie de Tournon et sur le site Internet <https://www.tournon-savoie.com/actualites/> pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il en sera de même en Préfecture de la Savoie.

Le conseil municipal de la Mairie de Tournon est compétent pour statuer par délibération sur l'approbation de la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

476181500



Marchés publics

Agir en Proximité
avec les acheteurs
Publics et Privés

Publication
des procédures

Plateforme
de dématérialisation



Contact :
**MARIE-CAMILLE
FREDERICH**
06 58 12 00 47



Mail :
LDLlegales73@ebra.fr

LE DAUPHINÉ
libéré



Annonces

AUTOMOBILES

Véhicule de loisirs /
Caravaning

CAMPING-CARS



Achète cash au meilleur prix, paiement sécurisé, tous types de camping-cars et de fourgon aménagé (même avec infiltration). Me déplace 777.
PRO : Tél. 06.58.50.45.26 ou site www.labonneccaz27.com

BONNES AFFAIRES

Divers

Achète violons, 1.000€ minimum, et violoncelle 3.000€ minimum, même à restaurer, me déplace gratuitement, paiement comptant immédiat.
PRO : TEL 06.28.25.36.15

Matériels et produit agricole

Recherche Round Baller 120x120, presse MD, tracteur, épandeur à fumier, cover crop, semoir à maïs, charoue, moissonneuse batteuse, Herse hydraulique.
PART : 07.63.10.20.41

SERVICES AUX PARTICULIERS

Etre ensemble



Femme drôle
54 ans.
Romantique, je ch
un homme sincère
près de chez moi

Tel 0895.10.15.39
(0.80€/min)

L'Essor Savoyard

Est édité par la S.A. Imprimerie du Messager au capital de 194 348 €
Siège social : S.A. Imprimerie du Messager
19, avenue du Pré-Robert Sud - CS90102 -
74201 Thonon Cedex - Tél. 04 50 71 10 14
Habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales
Président :
Olivier de RAEYMAEKER
Directeur général et directeur de publication :
Eric LEPENS
Directrice générale déléguée :
Fanny de LARUE
Rédacteur en chef :
Thomas DELOBELLE
Administrateurs :
Erwan TANNAI - Bernard MARCHANT
Actionnaire principal : VOIX DU NORD S.A.
N° de la Commission paritaire : 1224C85795
Dépôt légal : à parution
N° ISSN 2117-725X
Imprimerie du Journal L'Union
6, Rue Gutenberg - 51100 Reims

IMPRIMERIE
Pour l'impression de nos journaux, le groupe Ressel La Voix opte pour des matériaux respectueux de l'environnement et une gestion durable de ses déchets. Il est engagé avec CITEO pour le recyclage des papiers. Provenance du papier : France
Tous moyens de fibres recyclées autour de 80 %
La fabrication de ce journal a généré l'émission de 8kg de CO2 par exemplaire.
Tous les papiers utilisés sont certifiés PEFC (fibres issues de forêts gérées durablement).
Ce journal peut être recyclé : pensez au tri.

L'Essor LÉGALES Savoyard

En application de l'arrêté du 16 décembre 2024 (NOR : MICE2426148A) modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, paru le 22 décembre 2024, le tarif du caractère (applicable aux annonces non fortifiées) est fixé à 0,187 euros HT pour l'année 2025. Le tarif d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative à la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme De la commune de TOURNON du 6 novembre 2025 au 8 décembre 2025

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Tournon, du 06/11/2025 à 14h au 08/12/2025 à 17h soit pendant 33 jours consécutifs. Le siège de l'enquête publique est établi à la mairie de Tournon, situé 92 Montée de la Mairie à Tournon (73460). Ce projet de modification de droit commun n°1 a pour objet de classer en zone Uea une superficie de 21 771 m² correspondant actuellement à la zone AU de la zone d'activités de l'aérodrome d'Albertville. Le Maire d'ouvrage de la procédure et autorité compétente en matière de PLU et de document d'urbanisme en tenant lieu, est la commune de Tournon, dont le siège se situe au 92 montée de la Mairie 73460 TOURNON.

Par décision n°2500020836 du 12/09/2025, Monsieur le Président du tribunal administratif de Grenoble a désigné Madame Sophie BEZAULT, commissaire enquêteur titulaire, ainsi que Monsieur Jean FOURREAU, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le public pourra prendre connaissance du dossier de l'enquête mis à sa disposition en mairie (sur demande à l'accueil) aux jours et heures d'ouverture de la mairie (à l'exception des jours fériés) : les lundis de 14h00 à 17h00, les mardis de 16h30 à 18h30, les mercredis de 9h00 à 12h00 et les jeudis de 14h00 à 16h00.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune de Tournon à l'adresse suivante : <https://www.tournon-savoie.com/actualites/>

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations, questions, propositions, contre-propositions (depuis le premier jour de l'enquête à 14h et jusqu'au dernier jour à 17h)
• Par courrier électronique envoyé à mairie@tournon-savoie.com ;
• Sur le registre d'enquête papier à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire enquêteur ;
• Par courrier adressé par voie postale : Mairie - Mme la commissaire enquêteur, 92 Montée de la Mairie, 73460 Tournon

• Directement à la commissaire enquêteur lors de ses permanences en mairie. La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Tournon lors de 3 permanences aux dates et heures suivantes : le jeudi 06/11/2025 de 14h à 16h ; le mardi 18/11/2025 de 16h30 à 18h30 ; le mercredi 03/12/2025, de 9h00 à 12h00.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, 15 jours au moins avant le début de l'enquête et répété dans les 8 premiers jours de celle-ci, dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans le département, 15 jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, cet avis sera également publié, par voie d'affiche, à la mairie et sur le terrain concerné par la procédure.

Après clôture du registre par la commissaire enquêteur, celle-ci rencontrera, sous l'auspice, le maire de la commune de Tournon et lui communiquera les observations écrites ou orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le maire de la commune de Tournon disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, la commissaire enquêteur transmettra au maire son rapport et ses conclusions motivées. Une copie de ces documents sera déposée en mairie de Tournon et sur le site Internet <https://www.tournon-savoie.com/actualites/> pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il en sera de même en Préfecture de la Savoie.

Le conseil municipal de la Mairie de Tournon est compétent pour statuer par délibération sur l'approbation de la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

NOMINATION - TRANSFERT - MODIFICATION - MOUVEMENT



SIXAX
Société civile au capital de 2 000,00 €
Siège social : 242, avenue du Grand Port - 73100 AP+LES-BAINS
753 048 016 R.C.S. CHAMBERY
Suivant les délibérations adoptées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er juillet 2025, il a été décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social au 1, rue Senecé - 71000 MACON, (Nouveau greffe compétent : MACON).
Pour avis

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE A.N.B

Dénomination : S.C.I.A.N.B
Siège social : 64 Chemin de la Courtine
Ossillon - (74370) FILLIERE
Numéro d'immatriculation : 481 246 346
RCS ANNECY

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire des associés en date du 29 juillet 2025 le siège social est transféré à compter de cette date à GREYS-SUR-AIX (73100), 211 rue de la Gare.
Inscription sera faite au greffe du TC de CHAMBERY
Pour Avis

Maitre Marion BATISSE, Notaire

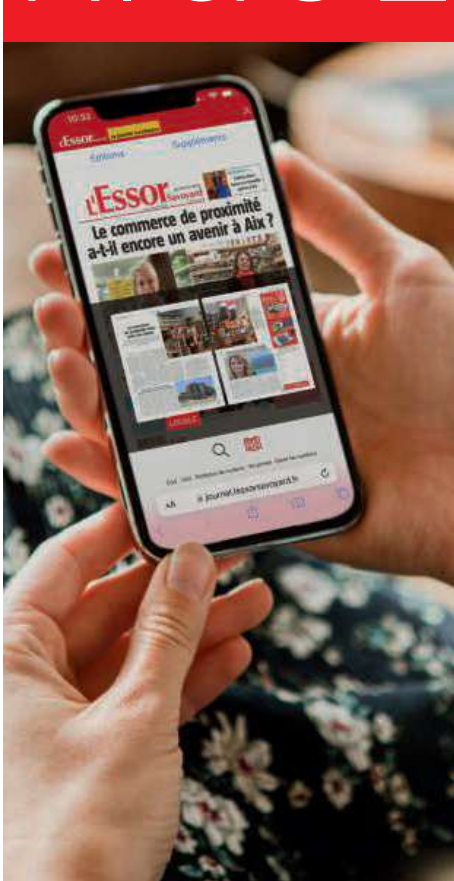
VENTES/CESSIONS/GERANCES

Suivant acte sous seing privé du 30.10.2025, la Société dénommée BOULANGERIES BC, dont le siège est à CHATEAUENARD (13160) 615 avenue de la Chaffine, identifiée au SIREN sous le numéro 47845793 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARASCON, a confié, à titre de location-gérance, à la Société dénommée BB CHAMBERY, Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à CHAMBERY (73000) 831 Avenue des Landiers, identifiée au SIREN sous le numéro 992 857 284 et immatriculée au RCS de CHAMBERY, un fonds de commerce de boulangerie et pâtisserie industrielles, sandwicherie, vente à emporter et à consommer sur place de tous produits liquides ou solides destinés à l'alimentation humaine, transformation de denrées d'origine animale ou non, restauration rapide, crêperie, exploité sous l'enseigne "MARIE BLANCHERIE" dans des Locaux sis à CHAMBERY - 831 avenue des LANDIERS, pour une durée d'un (1) an à compter du 11.11.2025. Le Contrat ne peut en aucun cas se renouveler par tacite reconduction.

VOTRE JOURNAL

version

NUMÉRIQUE



par abonnement
ou à l'unité

L'Essor Savoyard

MAIRIES, COLLECTIVITÉS,
HÔPITAUX...

Dématérialisez vos marchés
sur **proxilegales.fr**



Publiez vos marchés
à plus de
18 000 entreprises
déjà inscrites
sur Proxilegales.fr

95€

la publication de votre
marché, la DCE et
la réponse électronique
sans engagement